

<https://www.pressegauche.org/Negociations-du-secteur-public-Le-personnel-professionnel-de-30-cegeps-en-grève>



Négociations du secteur public

- Le personnel professionnel de 30 cégeps en grève le 13 mai



- Communiqués -
Date de mise en ligne : mardi 4 mai 2021

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

MONTRÉAL, le 4 mai 2021 - La Fédération du personnel professionnel des collègues (FPPC-CSQ) annonce que les membres de trente syndicats affiliés tiendront une demi-journée de grève le 13 mai prochain, en avant-midi.

Il s'agira de la deuxième grève exercée par la FPPC-CSQ dans le cadre des négociations du secteur public en cours depuis plus d'un an. Devant l'inaction du gouvernement et ses demi-vérités dans ses communications, le personnel professionnel des cégeps entend bien user de tous les moyens à sa disposition pour faire reconnaître son importance pour l'enseignement supérieur et pour la société québécoise.

Réunies en conseil fédéral dimanche dernier, les personnes déléguées des syndicats affiliés à la FPPC-CSQ ont vivement réagi à la conférence de presse tenue par le premier ministre, François Legault, et la présidente du Conseil du trésor, Sonia LeBel, qui se sont targués d'avoir tout mis sur la table pour améliorer les conditions de travail des employées et employés des secteurs public et parapublic.

« Cette opération de relations publiques de M. Legault a malheureusement servi à propager une suite de demi-vérités au sujet des négociations en cours, notamment à propos d'une supposée offre de 8 % d'augmentation des salaires sur trois ans. Il faut préciser que l'offre gouvernementale se situe plutôt à 5 % sur trois ans. Cette offre salariale risque encore une fois d'être inférieure à l'inflation, ce qui augmentera les difficultés de recrutement et de rétention de personnel professionnel dans le réseau des cégeps », affirme Éric Cyr, président de la FPPC-CSQ.

En effet, les bonifications réelles aux salaires sont plutôt de l'ordre de 5 % sur trois ans (1,75 % en 2020-2021, 1,75 % en 2021-2022 et 1,5 % en 2022-2023). Les autres offres liées à la rémunération correspondent à des montants forfaitaires non récurrents qui ne répondent pas du tout aux besoins du personnel professionnel, ou à une indexation conditionnelle maximale de 1 % au 31 mars 2023. Ajoutons que ce sera le cas seulement si l'inflation dépasse 5 % sur trois ans et si le PIB réel du Québec, en 2021, est supérieur ou égal à 98,70 % par rapport à celui de 2019. Précisons que l'atteinte de cette dernière condition est tout simplement improbable.

Il faut donc remettre les pendules à l'heure : cette offre de 5 % risque donc d'avoir pour effet de diminuer davantage le pouvoir d'achat du personnel du secteur public et d'accroître le retard salarial existant pour de nombreuses catégories d'emploi par rapport aux universités, au secteur public, au secteur privé et à d'autres provinces.

Par ailleurs, le gouvernement a fait le choix purement politique de privilégier certains corps d'emploi, soit principalement le personnel enseignant du réseau scolaire, les infirmières et les préposées aux bénéficiaires, au détriment de tous les autres groupes, dont le personnel professionnel des cégeps. Le gouvernement manifeste d'ailleurs son manque de respect à l'égard de nos membres dans le cadre de la négociation relative à leurs conditions de travail. En effet, la presque totalité de nos demandes, dont plusieurs ne coûtent rien, se bute à une fermeture totale de l'employeur. En plus de refuser les solutions avancées par la FPPC-CSQ, la partie patronale n'en propose aucune de son côté.

Ce qui est réellement offert par le gouvernement pour les demandes sectorielles de la FPPC-CSQ équivaut à un montant total dérisoire correspondant à 0,36 % de la masse salariale pour trois ans. Il s'agit d'une somme nettement insuffisante pour mettre en oeuvre des solutions susceptibles de résoudre les problématiques vécues d'attraction-rétention, de valorisation des emplois, d'autonomie professionnelle, de surcharge de travail ou de services de qualité aux étudiantes et aux étudiants.

La négociation est de grande importance pour les membres de la FPPC-CSQ et pour le réseau collégial, qui peine à recruter et à garder en emploi des professionnelles et professionnels. « Plusieurs membres du personnel professionnel des cégeps n'ont obtenu aucune augmentation de salaire, ne serait-ce que pour compenser l'inflation, depuis plus de trois ans. Aussi, en raison de la dévaluation de leur emploi dans la nouvelle structure salariale, plusieurs ne recevront qu'une partie de l'augmentation de 5 % proposée, ce qui les appauvrira encore plus. À terme, ce sont les services aux étudiants et la qualité des formations collégiales qui sont en jeu », se désole M. Cyr.

« Cette situation est inacceptable : le réseau collégial et les étudiants méritent mieux. Le personnel professionnel des cégeps a droit à l'équité salariale et à un salaire qui correspond à ses compétences et à sa contribution dans le réseau des cégeps. Si le gouvernement ne veut plus offrir des conditions de travail qui faciliteront le recrutement de personnel, qu'il le dise à la population. Selon nous, les offres actuelles menacent la pérennité des services professionnels dans les cégeps », ajoute-t-il.

Pour la FPPC-CSQ, les négociations avec le gouvernement et le Comité patronal de négociation des collèges (CPNC) doivent se poursuivre. « Après plus de 50 rencontres de négociation, la FPPC-CSQ invite la partie patronale à redoubler d'efforts pour trouver avec elle des solutions aux problèmes vécus par le personnel professionnel. La qualité du réseau collégial ainsi que la réussite et la diplomation des étudiants ne peuvent pas se passer des compétences professionnelles des membres de la FPPC-CSQ », explique M. Cyr.

Cégeps des syndicats affiliés à la FPPC-CSQ en grève en avant-midi le 13 mai :

Collège Ahuntsic
Cégep de Baie-Comeau
Cégep Beauce-Appalaches
Champlain Regional College - Administration offices
Champlain Regional College - Campus St-Lambert
Champlain Regional College - Campus St. Lawrence
Cégep de Drummondville
Cégep Édouard-Montpetit
Cégep Garneau
Cégep Gérald-Godin
Cégep de Granby
Heritage College
Cégep de La Pocatière
Cégep Limoilou
Collège Lionel-Groulx
Collège de Maisonneuve
Cégep de Matane
Cégep Marie-Victorin
Cégep de l'Outaouais
Cégep de Rimouski
Cégep de Rivière-du-Loup
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu
Cégep de Saint-Jérôme
Cégep de Sept-Îles
Cégep de Shawinigan
Cégep de Sherbrooke
Cégep de Sorel-Tracy
Collège de Valleyfield
Cégep de Victoriaville

Cégep du Vieux Montréal